

du 28 Décembre 1994

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

RECTIFICATIF N° 94-773 /MFERA/DGFP-DCGA
au Décret n° 62/814/MJTEP/DGFP-DCGA du 20
Décembre 1992, portant reclassement et nomi-
nation de Mademoiselle TSONO (Martine, Ins-
titutrice de 5° échelon des cadres de la
catégorie B, hiérarchie I des Services So-
ciaux (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ,

(/ I S A S :
.....

AU LIEU DE :

D.G.B. 

ARTICLE 1ER: En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30
Septembre 1967 susvisé, Mademoiselle TSONO (Martine), Institutrice de 5°
échelon, indice 820 des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Ser-
vices Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire du
Diplôme d'Etudes Supérieures des Sciences Sociales et Politiques (DESSSP)
Option: Philosophie Session de Décembre 1990 délivrée par l'Institut
Supérieur des Sciences Sociales et Politiques (anciennement Ecole Supé-
rieure du Parti) à Brazzaville est reclassée à la catégorie A, hiérarchie
I et nommée Professeur de 1er échelon, indice 830 ACC= Néant.

// I R E :

D.G.C.F. 

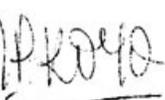
ARTICLE 1ER: En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Sep-
tembre 1967 susvisé, Mademoiselle TSONO (Martine), Institutrice de 5° éche-
lon, indice 820 des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme
d'Etudes Supérieures des Sciences Sociales et Politiques (DESSSP) Option:
Philosophie Session de Décembre 1990 délivrée par l'Institut Supérieur
des Sciences Sociales et Politiques (anciennement Ecole Supérieure du
Parti) à Brazzaville est reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nom-
mée Professeur de Lycée de 1er échelon, indice 850 ACC= Néant.

ARTICLE 2: Le présent Décret ~~ce~~ prendra effet du point de vue de l'ancien-
neté à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué
partout où besoin sera /

LE BUREAU SANS CHANGEMENT,
Brazzaville, le 28 Décembre 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,


- Jean Prosper K O Y O. -


- Général Jacques Joachim THOMBY- OYANGO. -

AMPLIATIONS:
DGFP/D.C..... 3 DOSSIER..... 3
D.G.B..... 3 SGG/EC..... 2/-
D.C.F..... 3
INTERESSE..... 1